



# Conférence des partenaires de la Plateforme d'observation sociale du 1<sup>er</sup> février 2019

- *DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique* -

---

## Compte-rendu

### « Les jeunesses vulnérables en Pays de la Loire »

#### *DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique*

*Thierry PERIDY, directeur régional et départemental*

#### **Introduction de la matinée et présentation des intervenants/interventions**

⇒ Site internet : <http://pays-de-la-loire.drdjcs.gov.fr>

#### *Insee Pays de la Loire*

*Pascal SEGUIN, directeur régional*

#### **Les jeunes dans les Pays de la Loire**

« Les jeunes de 15 à 29 ans vivant dans les Pays de la Loire sont majoritairement situés dans les grands pôles urbains. La situation de la jeunesse est globalement plus favorable qu'en France métropolitaine, avec une déscolarisation précoce plus rare, un taux de chômage, un taux de pauvreté, et une part de jeunes inoccupés plus faibles qu'en moyenne nationale. Néanmoins, cette moyenne régionale cache des disparités, certaines catégories de la jeunesse connaissant des situations plus difficiles. »

⇒ Retrouvez la présentation de l'Insee sur le site de la Plateforme d'Observation Sociale des Pays de la Loire : [https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Insee\\_JeunesEnPaysDeLaLoire.pdf](https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Insee_JeunesEnPaysDeLaLoire.pdf)

⇒ Publication à venir très prochainement : un *Insee Flash* sur la vulnérabilité des jeunes.

⇒ Site internet : <https://www.insee.fr> ; <https://www.insee.fr/fr/information/2018886>

#### *Compas - Centre d'observation de la société / Observatoire des inégalités*

*Louis MAURIN, consultant*

#### **Les jeunesses et les inégalités**

« *La jeunesse n'est qu'un mot* » disait Pierre Bourdieu (sociologue). La définition même de la jeunesse pose en soi question : quels sont les critères pertinents en fixant les limites de début et de fin ? Il n'y a pas une jeunesse mais bien des jeunesses dès lors que l'on prend en considération la diversité des situations des jeunes. Or, cette diversité s'avère parfois être le reflet même de « jeunesses inégales » (du fait de l'âge, du sexe, du milieu social d'origine, de l'accès au diplôme, du territoire de résidence...) ; et ce malgré la persistance de difficultés communes et spécifiques, notamment autour de l'emploi et du logement.

- ⇒ Retrouvez cette présentation sur le site de la Plateforme d'Observation Sociale : [https://www.pospays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Compas\\_JeunesInegalites.pdf](https://www.pospays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Compas_JeunesInegalites.pdf)
- ⇒ Sites internet : <http://www.lecompas.fr/ressource/centre-dobservation-de-la-societe>  
<http://www.observationsociete.fr/ages>  
<https://www.inegalites.fr/ages-et-generations>

### **Uriopss (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)**

**Isabelle ROBERT**, *conseillère technique, secteur Lutte contre les exclusions*

#### **Jeunes (18-25 ans) en situation d'exclusion, ayant eu un accompagnement/un parcours en protection de l'enfance (ASE/PIJ)**

La finalité de cette étude réalisée par l'Uriopss (en lien avec la DRDJSCS) a consisté à avoir une meilleure connaissance des éléments favorisant l'intégration des jeunes ayant eu un accompagnement/parcours en protection de l'enfance. L'enjeu était de recueillir la parole des jeunes (à travers près de 30 entretiens), leur point de vue sur leur parcours...

Parmi ces jeunes interrogés, peu ont maintenu des liens avec leur famille à la suite de leur placement en protection de l'enfance. Beaucoup semblent souffrir d'un isolement, malgré parfois une forme de pair-aidance par un réseau amical. Très peu disent avoir des loisirs. Une proportion non négligeable ont des problèmes de santé (notamment liés à des addictions, des troubles dépressifs ou « psy », etc.) et/ou disent rencontrer des difficultés pour se soigner...

Avec le recul, ils tiennent des propos plutôt positifs sur le passage par la protection de l'enfance, même s'ils estiment souvent avoir été mal préparés à « l'après »... Au-delà du parcours en lui-même, l'expérience vécue du passage en protection de l'enfance semble tout aussi déterminante... Aujourd'hui, plusieurs semblent avoir des difficultés voire des réticences à entrer de nouveau dans des dispositifs (ex. Garantie Jeunes)...

- ⇒ Retrouvez cette présentation sur le site de la Plateforme d'Observation Sociale : [https://www.pospays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Uriopss\\_JeunesParcoursASE-PJJ.pdf](https://www.pospays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Uriopss_JeunesParcoursASE-PJJ.pdf)
- ⇒ Publication prochaine du rapport d'étude complet.
- ⇒ Site internet : <https://www.uriopss-pdl.fr>

### **Centre nantais de sociologie (Cens), Université de Nantes**

**Gérald HOUDEVILLE**, *sociologue (chercheur et maître de conférences)*

**Romain PERRIER**, *doctorant en sociologie*

#### **Service civique et vulnérabilités des jeunes**

Si la notion d'« engagement » se présente, dans les éléments de langage officiels liés au Service civique (SC), comme un maître-mot, le sens que les jeunes concernés donnent à ce dispositif peut être très différent selon leur profil et leur parcours antérieur. Il existe ainsi une diversité d'appropriation du SC, notamment selon le niveau de diplôme des jeunes à l'entrée du dispositif. L'implication dans un SC se comprend en effet en prenant en compte l'avant SC, et en particulier le parcours scolaire (même si celui-ci ne suffit pas à lui seul). Il se comprend aussi en prenant en compte la capacité ou pas des jeunes à se projeter, plus ou moins avec stratégie, dans un après SC. Au-delà, les modes et pratiques de tutorat semblent également essentielles dans la contribution du SC à la construction d'une « autonomie de soi ». La relation construite, entretenue voire maintenue avec le tuteur apparaît ainsi souvent déterminante...

- ⇒ Retrouvez cette présentation sur le site de la Plateforme d'Observation Sociale : [https://www.pospays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Cens-UniversiteNantes\\_ServiceCiviqueVulnerabilitesJeunes.pdf](https://www.pospays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/Cens-UniversiteNantes_ServiceCiviqueVulnerabilitesJeunes.pdf)
- ⇒ Publication prochaine d'un article et d'un livre sur cette étude : <http://www.editionsbdl.com/fr/books/des-dcrocheurs-scolaires-en-service-civique-des-passagers-clandestins-/714/>
- ⇒ Site internet : <https://cens.univ-nantes.fr>

**À propos du Service Civique** (cf. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)) :

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est une politique publique à destination de la jeunesse et bénéficiant à l'ensemble de la société, avec l'ambition de favoriser le vivre ensemble, la mixité et la cohésion sociale. Il permet à tous les jeunes qui le souhaitent, entre 16 et 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, de s'engager au service de l'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois. Indemnisée 580 € net par mois, la mission d'engagement de Service Civique peut être réalisée, en France ou à l'étranger, au sein d'une association, d'une fondation, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale, des services de l'Etat, ou encore depuis janvier 2017 auprès de bailleurs sociaux et d'entreprises appartenant au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Sans condition de diplôme, le Service Civique s'effectue dans l'un des 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, développement international et aide humanitaire. Selon le décret du 11 avril 2016, le Service Civique relève du Haut-commissaire à l'engagement civique lui-même placé auprès du Ministre de l'Education nationale. L'Agence du Service Civique, appuyée par les délégués territoriaux des DRJSCS et DDCS, est chargée de sa mise en œuvre.

### **Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire**

**Daniel RIVIERE**, responsable du département "Prévention et actions sur les déterminants de santé"

**Charlotte SIMONNEAU**, statisticienne au département "Veille, Observation et Analyses"

#### **Les comportements à risque chez les jeunes de 18-24 ans**

Le nombre de décès par an chez les jeunes est heureusement peu important en Pays de La Loire (environ 150 décès par an en moyenne). Toutefois, une surmortalité est observée parmi les jeunes hommes de 18-24 ans par rapport à la moyenne nationale. Les accidents de transport sont les principales causes de décès ; suivi par le suicide... Des liens existent avec l'usage de substances psychoactives et/ou addictives ; confortant ainsi la volonté d'un renforcement des actions et partenariats autour de la santé mentale et de la prévention des addictions notamment...

- ⇒ Retrouvez cette présentation sur le site de la Plateforme d'Observation Sociale : [https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/ARS\\_SanteComportementsRisqueJeunes.pdf](https://www.pos-pays-de-la-loire.fr/content/uploads/2019/02/ARS_SanteComportementsRisqueJeunes.pdf)
- ⇒ Consultez le rapport d'étude complet de mai 2017 dont est issue cette présentation. « La santé des habitants des Pays de la Loire », étude ORS réalisée dans le cadre du Projet régional de santé 2018-2022 : [http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/SantePop/OLD\\_2017\\_rapport\\_etatsantepdl.pdf](http://www.santepaysdelaloire.com/ors/sites/ors/files/publications/SantePop/OLD_2017_rapport_etatsantepdl.pdf)
- ⇒ Site internet : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr>